

Pignorel Agathe

Master : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

# **L'égalité des sexes dans le système éducatif Français**

Université et Académie de Poitiers

Année Universitaire, 2020/2021

Directeur de mémoire : Monsieur Ramé Sébastien

# Sommaire

L'égalité des sexes dans le système éducatif Français.....	1
1.Résumé du mémoire.....	2
2.Introduction.....	4
3.Une société marquée par le patriarcat .....	5
3.1.L'histoire.....	5
3.1.1.L'histoire de la France.....	5
3.1.2.L'histoire de l'enseignement.....	6
3.2.Les marques laissées dans les métiers de l'enseignement.....	7
3.3.Mixité, parité, égalité.....	8
4.Les textes officiels.....	9
4.1.Ce que disent les textes.....	9
4.1.1.Dans les conventions.....	9
4.1.2.Dans les circulaires.....	9
4.1.3.Dans la loi.....	9
4.2.L'application des textes.....	10
4.2.1.Le kit pédagogique.....	10
4.2.2.La formation des enseignants.....	13
4.2.3.Cartographie des formations.....	14
5.Les stéréotypes.....	15
5.1.Qu'est-ce qu'un stéréotype.....	15
5.2.Le rapport du HCE.....	16
5.3.Le point de vue des sociologues.....	17
5.4.Interview : Les Stéréotypes dans les établissements scolaires.....	18
5.5.Le sexisme d'habitude.....	19
6.La parole de l'enseignant.....	20
6.1.L'impacte de la parole de l'enseignant sur les enfants.....	20
6.2.La parole neutre.....	21
7.Différencier sa parole.....	21
7.1.Pour améliorer la gestion de la classe.....	21
7.2.Les attentes différentes des filles et des garçons.....	22
7.2.1.L'école primaire.....	22
7.2.2.Pourquoi cette différence ?.....	23
8.Conclusion.....	24
9.Liste des acronymes.....	25
10.Bibliographie.....	25
10.1.Pédagogique.....	25
10.2.Scientifiques.....	26

## 1. Résumé du mémoire

Ce mémoire a pour but de comprendre pourquoi il existe des stéréotypes de genre dans l'enseignement, en dépit des Instructions Officielles, qui demandent l'égalité fille-garçon. Il se précise, sur les stéréotypes au niveau des interactions sociales des enseignants et des élèves, en expliquant l'intérêt d'utiliser ces stéréotypes pour la gestion de la classe, et la réelle différence fille-garçon.

## 2. Introduction

En 1975, la République française fait entrer en vigueur la loi Haby (200-549), rendant obligatoire la mixité dans tous les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées). Cette loi doit permettre l'égalité entre les filles et les garçons à l'école et aussi celle des enseignantes-enseignants. Mais mixité scolaire ne veut pas dire égalité.

Les instructions ministérielles sont très explicites sur ce sujet, depuis la mixité à l'école, beaucoup de lois, et convention, en faveur de l'égalité des sexes ont été faites. Aujourd'hui, la lutte contre le sexisme apparaît parmi les priorités du système éducatif français.

Mais pourtant des études prouvent, notamment celles du HCE, qu'au sein des établissements scolaires les inégalités perdurent. Ce rapport du HCE montre plus précisément que les enseignants ont des différences de comportement selon s'ils s'adressent à une fille ou à un garçon.

*Pourquoi cette différence se retrouve dans le comportement des enseignants alors que les instructions ministérielles à ce sujet sont claires ?*

Pour répondre à cette question, nous commencerons par parler de l'histoire patriarcale de la France, notamment l'histoire de l'intégration des femmes dans l'enseignement français, et des marques laissées par celle-ci.

Les textes officiels seront expliqués ainsi que leurs implications dans les INSPE.

Quelques données d'un rapport du HCE ainsi que des interviews seront énoncés, avec les points de vue de sociologues et d'articles sur ce sujet.

Pour finir nous nous pencherons plus précisément sur un sujet du rapport du HCE : la différence de parole des enseignants vers les enfants. Nous tenterons de comprendre pourquoi cette différence de parole existe, et son impact sur les élèves.

## 3. Une société marquée par le patriarcat

Le patriarcat est une « organisation familiale ou sociétale basée sur l'autorité du père », définition du Larousse.

### 3.1. L'histoire

#### 3.1.1. L'histoire de la France

La société française a été pendant des centaines d'années une société patriarcale. À la fin du moyen-âge, la femme est considérée uniquement comme la mère, elle assure une descendance à son mari, s'occupe des enfants et du foyer. La religion, très présente à cette époque, affirme qu'une femme ne peut ni gouverner ni s'occuper d'affaires religieuses. Les femmes allant à l'encontre de ces dires sont exécutées. Ces exécutions se termineront à la fin du XVIIe siècle.

Au XVIIIe siècle, la condition de la femme s'améliore. Notamment en 1791, moment où Olympe de Gouges publie la « déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », elle tente par cette déclaration de montrer que la place de la femme n'est pas uniquement dans le foyer, et que la femme n'est pas inférieure à l'homme. Mais en 1793 Olympe de Gouges est guillotinée, et en 1804, juste après la Révolution Française, il est inscrit dans le Code civil l'infériorité de la femme.

À partir du XIXe siècle, la Troisième République améliore le statut civil des femmes. Accès à l'instruction avec les lois Jules Ferry, droit de vote et éligibilité des femmes.

À la fin du XXe siècle, plusieurs lois permettent à la femme de s'émanciper de son rôle de mère et d'épouse : la modification du mariage qui permet aux femmes de travailler et gérer leur propre argent sans l'accord de leur mari, le droit à la contraception, le droit à l'autorité parentale, droit à l'avortement, égalité de rémunération...

Depuis cette époque, beaucoup de lois ont vu le jour, elles entraînent les femmes vers une réelle égalité, au niveau social mais aussi économique et politique.

### 3.1.2. L'histoire de l'enseignement

L'enseignement a lui aussi évolué au cours des siècles. En 1850, la loi Falloux impose une école pour filles aux communes de plus de 800 habitants, en 1867, cette loi se précise pour les communes de plus de 500 habitants. En 1880, les filles ont le droit d'aller au collège et au lycée. En 1882 avec les lois Jules Ferry, l'enseignement devient obligatoire pour les filles et les garçons. Mais ce n'est qu'en 1924 que les programmes d'enseignement secondaire deviennent identiques pour les filles et les garçons.

Avant 1850, les personnes désignées pour l'enseignement des garçons étaient uniquement des hommes. Le combat pour que les femmes puissent enseigner dans les écoles, en ayant le même statut que les hommes, s'est déroulé à partir de 1850 :

- Loi relative à l'enseignement du 15 mars 1850 : cette loi impose des écoles pour filles dans certaines communes. Les institutrices de ces écoles (uniquement des femmes) voient le jour, mais elles ne sont pas diplômées de la même école normale que les hommes.
- Décret du 2 août 1881 : ce décret met en place des classes dites enfantines (pour les enfants allant de 2 à 6 ans), Article 3 « Les écoles maternelles seront exclusivement dirigées par des femmes ». Ces femmes appelées institutrices, seront pourvues uniquement d'un brevet.
- Loi sur l'enseignement primaire obligatoire du 28 mars 1882 : cette loi rend l'instruction obligatoire pour tous. À la fin de chaque année, les élèves devront passer un examen. L'article 16 précise « Pour l'examen des filles, la personne brevetée devra être une femme. »
- Loi sur l'organisation de l'enseignement primaire du 30 octobre 1886 : les articles de cette loi reprennent ce qui a été dit précédemment (l'enseignement des garçons est donné par des instituteurs, l'enseignement des filles et des maternelles est donné par des institutrices qui sont formées à l'école normale des femmes). Jusqu'à présent, les femmes n'étaient pas autorisées dans les écoles des garçons, mais cette loi stipule que désormais les femmes sont autorisées à enseigner dans ces structures uniquement si elles sont de la famille du directeur de l'école.

- Ce n'est qu'en 1924 que les universités sont autorisées aux femmes. Elles peuvent désormais passer les mêmes diplômes que les hommes pour devenir institutrices.
- Pendant la guerre, les femmes se sont occupées d'une grande partie de l'enseignement (même celui des garçons). En 1965, la mixité devient le « régime normal de l'enseignement primaire ». Elle est généralisée à l'ensemble des établissements scolaires par décrets de la loi Haby en 1976.

Désormais, les femmes peuvent rejoindre la même formation que les hommes pour exercer le métier d'instituteur, avec des élèves, filles et garçons, qui suivent le même programme.

### **3.2. Les marques laissées dans les métiers de l'enseignement**

Les femmes sont très présentes dans les métiers de l'enseignement public, mais plus elles grimpent l'échelle de la hiérarchie moins elles le sont. Les données ci-dessous ont été établies par le Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, sur l'année 2018-2019.

- Enseignant à l'éducation nationale : 67 % de femmes.
- Enseignant du premier degré : 84,8 % de femmes.
- Enseignant du second degré : 58,6 % de femmes.
- Enseignant du supérieur : 36 % de femmes.
- En mission de soutien à l'enseignement : 77 %.

De plus, les femmes sont plus nombreuses dans l'enseignement à travailler en temps partiels (12,4 % contre 5,0 % pour les hommes).

### 3.3. Mixité, parité, égalité

Pour commencer quelques définitions :

- Mixité : groupe (ici établissement scolaire) comprenant des personnes des deux sexes.
- Parité : plusieurs définitions sont établies. En règle générale, il est considéré qu'il y a la parité sexuelle quand il y a le même nombre de femmes et d'hommes (par exemple la parité de représentation). D'un point de vue sociologique, il est montré que si un groupe inférieur est en dessous de 30 % du groupe total ses propositions ne sont pas entendues. Il est donc considéré en sociologie, qu'il y a une parité sexuelle s'il y a au moins 30 % de femmes et 30 % d'hommes.
- Égalité : la définition propre au mot est de dire que ce qui est égale est équivalent. Dans la société, l'égalité est l'absence de toutes discriminations entre les êtres Humains, sur le plan de leurs droits (définition du Larousse). Il est alors parlé d'égalité politique, civile et sociale.

La Constitution Française apporte dans l'article premier assurer « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction ».

Aujourd'hui, la mixité est mise en place dans les établissements d'apprentissage, que ce soit pour les élèves (écoles) et pour les enseignants (écoles des maîtres/universités).

Les hommes et les femmes ont donc un droit identique à l'enseignement, mais droit identique ne veut pas dire égalité. Comme l'explique la sociologue Nicole Mosconi dans son livre « La mixité : éducation à l'égalité ? », le rapport de sexe impactent sur l'enseignement (« les rapports sociaux de sexe impriment leur marque sur les pratiques éducatives »). Tant qu'il y aura une inégalité sociétale, tant qu'il existera des stéréotypes de genre dans la société, il y aura un impacte sur l'éducation et sur l'enseignement. Nicole Mosconi explique tout de même qu'il existe de plus en plus d'outils pour aider les enseignants à diminuer l'impacte de ces stéréotypes dans leur pratique.

En sociologie, l'école est une micro société qui reproduit les stéréotypes de genre. Comme ces stéréotypes sont asymétriques, le groupe dominier va avoir tendance à laisser l'autre groupe dominant. Les filles à l'école vont avoir tendance à plus se sous-estimer en présence de garçons que si elles étaient seules. Pour Nicole Mosconi la limite de la mixité est là, puisqu'elle induit une différence entre les sexes, elle n'est pas égale.

En politique, il est souvent exprimé que la mixité et la parité sont des états qu'il faut mettre en place pour atteindre l'objectif qu'est l'égalité.

Dans les établissements scolaires primaires, la mixité et la parité sont établies du côté des élèves, en effet les classes sont mixte est comporte en règle générale au moins 30 % d'un des deux sexes. Par contre, du côté des enseignants la parité n'est pas respecté. En effet, l'école primaire compte environ 80 % de femmes (données du Ministère de l'Éducation nationale).

## **4. Les textes officiels**

### **4.1. Ce que disent les textes**

#### **4.1.1. Dans les conventions**

Dès les années 2000 l'égalité filles-garçons fait partie des priorités du système éducatif. Trois conventions interministérielles ont été faites sur le sujet. Les « Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ». Faite en 2000, puis renouvelé en 2006 et 2013-2018. Ces conventions se déroulent en trois points, l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons, le respect mutuel des deux sexes, et les outils pour aboutir à des réalisations concrètes. Les conventions de 2006 et 2013 sont d'avantage accès sur des explications concrètes des engagements des parties.

#### **4.1.2. Dans les circulaires**

Parallèlement l'égalité filles-garçons se retrouve aussi dans les circulaires de rentrée en 2008 et 2009, avec des paragraphes entiers sur la lutte contre les discriminations, notamment le sexisme et l'homophobie.

Avec la refondation de l'école en 2013, il paraît dans le circulaire (2013-060) la charte de la laïcité à l'école, elle explicite « garantit l'égalité entre les filles et les garçons ».

#### **4.1.3. Dans la loi**

La loi n°2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes établit un article (L.312-17-1) sur la prévention des violences avec « Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes [...] est dispensée à tous les stades de la scolarité ».

## 4.2. L'application des textes

### 4.2.1. Le kit pédagogique

Lors de la première convention en 2000 un kit pédagogique contre les comportements stéréotypés est fourni par l'Éducation nationale. Ce kit « A l'école, au collège, au lycée, de la mixité à l'égalité » est publié dans le Bulletin Officiel (B.O. n°10 du 2-11-2000) pour tous les professionnels de l'éducation, il propose différentes situations stéréotypées et les recommandations pour y faire face.

Ce kit pédagogique propose aux enseignants (d'écoles, de collèges et de lycées) des recommandations à mettre en place lors de situations stéréotypées. Chaque situation est expliquée, ainsi que le stéréotype et les conséquences mises en jeu, puis les recommandations suggérées sont décrites. Le kit est proposé sous forme de tableau, comme exemple ci-dessous :

SCENARIOS	STEREOTYPES	CONSEQUENCES	RECOMMANDATIONS
<b>Scénario 1.1</b>  Lors d'un cours de mathématiques, Sophie est interrogée. Elle réfléchit et commence à répondre. Olivier lui coupe la parole pour répondre à sa place. Le (la) professeur se tourne vers Olivier pour écouter sa réponse.	<i>En mathématiques, les garçons ont souvent l'esprit plus vif. Ils sont plus créatifs et plus actifs en classe.</i>  <b>Question :</b>  Faut-il laisser s'exprimer librement la spontanéité des garçons qui dynamisent le cours ?	La dynamique de la classe est vite dominée par les garçons qui accaparent l'attention des enseignants. Les filles s'effacent et n'osent pas s'imposer face aux garçons. Si elles sont moins mises en valeur, elles finissent par douter de leurs compétences et perdent confiance.	S'efforcer de "contrôler" la spontanéité des "bons" élèves garçons en veillant à distribuer la parole plus équitablement entre les filles et les garçons. Quand on pose une question, laisser un temps avant de désigner ou solliciter l'élève qui va répondre . Dans tous les cas, lui laisser terminer sa réponse sans que personne ne lui coupe la parole.

Dans l'introduction de ce kit, il est expliqué qu'il peut être un outil pour diverses situations, pour le débat en classe, donc pour des situations d'apprentissages, mais aussi pour l'enseignant, pour qu'il s'interroge sur ses propres pratiques.

En terme d'outil d'apprentissages, les situations décrites par ce kit, sont des situations courantes et détaillées. La familiarité des élèves avec ces situations leur permet de bien les comprendre et de se les approprier, ce qui facilitera le débat en classe.

En terme d'outil pour la pratique personnel de l'enseignant, les situations sont très spécifiques, et même si elles sont nombreuses (23) et transférables, elles ne permettent pas une visualisation globale des stéréotypes dans l'enseignement. Les recommandations proposées pour chaque situation, sont donc elles aussi très spécifiques et ne peuvent donc pas être transférables à tous les stéréotypes qu'il existe dans l'enseignement.

De plus, certaines recommandations prennent appui sur ces mêmes stéréotypes. Par exemple dans le scénario 1.3 du kit :

SCENARIOS	STEREOTYPES	CONSEQUENCES	RECOMMANDATIONS
<p><b>Scénario 1.3</b></p> <p>En cours de mathématiques pour un exercice sur les fonctions, le (la) professeur demande à Vanessa de faire le cadre du graphe au tableau. Pendant ce temps, l'enseignant(e) ne regarde pas ce que fait Vanessa mais continue à échanger avec la classe. Quand celle-ci a fini, elle est remerciée pour le soin et la précision de son travail et renvoyée à sa place. Arnaud est appelé pour faire la démonstration mathématique et le schéma de la courbe.</p>	<p><i>Les filles sont plus soigneuses. Elles ont le souci de bien exécuter ce qu'on leur demande. On est sûr que le travail sera bien fait.</i></p> <p><b>Question :</b></p> <p>Faut-il répartir les tâches demandées aux filles et aux garçons en fonction de l'idée que l'on se fait de leurs compétences ?</p>	<p>Cela renforce la division sexuée des compétences : les garçons produisent des idées, des solutions, les filles exécutent bien les tâches qui demandent du soin et de l'attention.</p>	<p>Veiller à diversifier les tâches demandées , afin que filles et garçons mettent en œuvre l'ensemble des compétences requises.</p> <p>Montrer aux garçons que le soin et l'attention contribuent à la réussite. Permettre aux filles d'exprimer leurs compétences en raisonnement pour qu'elles améliorent leur confiance en elles.</p>

Le stéréotype ici, est celui disant que les compétences des filles et des garçons ne sont pas les mêmes. Les filles sont plus soigneuses et les garçons eux sont plus doués pour le raisonnement. Les recommandations de ce kit doivent permettre aux enseignants de ne pas se conforter aux stéréotypes et d'avoir les outils adaptés lors de situations stéréotypées. Pourtant, dans les recommandations de ce scénario, il est écrit « Montrer aux garçons que le soin et l'attention contribuent à la réussite », cette recommandation prend directement appui sur le stéréotype puisqu'elle induit que seulement les garçons ne sont pas soigneux et que les filles n'ont pas besoin qu'on leur montre que le soin et l'attention contribuent à la réussite puisqu'elles sont stéréotypées comme soigneuses.

La sociologue Nicole Mosconi explique que les stéréotypes de sexe sont un « ensemble de traits et de caractères que l'on attribue automatiquement d'une manière rigide aux membres des catégories filles et garçons », et que ces stéréotypes sont asymétriques, considération qui est appuyée par la psychologie sociale.

La psychologie sociale explique que le problème majoritaire au stéréotype n'est pas le stéréotype en lui-même, mais qu'il soit asymétrique, c'est-à-dire qu'un groupe, ici les hommes, est valorisé par rapport à l'autre groupe, ici les femmes.

Dans un scénario du kit pédagogique, un garçon rigole en disant que « la danse c'est pour les filles ». La recommandation est alors de lui montrer que non la danse n'est pas que pour les filles puisque, par exemple, il y a plus de garçons que de filles qui pratiquent le breakdance.

En suivant les dires de Nicole Mosconi, le stéréotype en lui-même est résolu par la recommandation (preuve que non la danse ce n'est pas que pour les filles). Mais le problème sous-jacent à la remarque de l'élève est qu'il rigole, montrant alors le côté asymétriques des stéréotypes de sexe (la danse ce n'est que pour les filles, et comme ce n'est que pour les filles c'est drôle). La recommandation du kit, ne permet pas de régler ce problème d'asymétrie.

#### 4.2.2. La formation des enseignants

Une rénovation du cahier des charges (B.O. n°15 du 11-4-2002) applicable en 2002 dans les IUFM a lieu. Elle propose une formation en deuxième année de master, portant sur les « représentations sociales, familiales, professionnelles de la femme et ses conséquences » et à « la gestion de la mixité scolaire ».

Cette formation sera supprimée du cahier des charges à partir de 2007. Alors que la convention de 2006 stipule « Former l'ensemble des acteurs et actrices du système éducatif à l'égalité » (paragraphe 3.1).

En 2013 avec la refondation de l'école, il est stipulé une obligation de formation pour sensibiliser les professionnels de l'éducation à l'égalité des sexes. Une formation au sein des ESPE, mais aussi en formation continue. L'éducation à l'égalité des sexes devient une partie intégrante de la formation initiale et continue. Il est alors stipulé dans deux articles du Code de l'éducation :

- Article L. 721-2 de la refondation de l'école : les ESPE « Elles organisent des formations de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la lutte contre les discriminations ».
- Article 2 de l'arrêté du 27 août 2013 : le tronc commun doit comprendre « l'enseignement de la laïcité, la lutte contre les discriminations et la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Les engagements de ces articles sont régulièrement rappelés par les feuilles de route du ministère de l'Éducation nationale :

- Feuille de route 2013 : explique que le tronc commun des ESPE doit contenir des « enseignements liés aux principes et à l'éthique du métier, dont l'enseignement de [...] l'égalité entre les femmes et les hommes ».
- Feuille de route 2014 : l'action 4 de cette feuille déclare « Le tronc commun de formation comprend ainsi des enseignements liés [...] à la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes ». Mais aussi l'action 2 « Accompagner les formations à l'égalité, aux questions relatives au genre et aux discriminations dans les ESPE ».
- Feuille de route 2015-2017 pour l'égalité réelle des femmes et des hommes explique le bilan des formations pour l'égalité des sexes au sein des ESPE et s'engage à faire des formations homogènes en France, pour cela, ils s'engagent à publier « une cartographie des enseignements et des personnes ressources sur le genre et l'égalité dans les ESPE ».

La quantité d'enseignements sur l'égalité homme-femme est choisie par les INSPE elles-mêmes. Par conséquent, ces enseignements peuvent être obligatoires, mais aussi optionnels, ils ne sont pas forcément notés et peuvent donc ne pas être pris en compte dans l'obtention du master. Cela dépend des possibilités des INSPE, de ce qu'elles veulent et peuvent établir ou non.

#### **4.2.3. Cartographie des formations**

En 2014-2015 des études ont été faites par le HCE sur 32 ESPE de France. Cette étude a montré qu'une ESPE sur deux proposait un module de formation à l'égalité et que le volume horaire de ce module pouvait varier de 2 à 57 heures annuelles. Mais aussi que moins de la moitié des étudiants en ESPE étaient formés sur l'égalité (44 %).

Le Ministère français de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a demandé en 2017, après avoir publié une feuille de route sur l'égalité réelle, à deux associations de cartographier les modules intégrant l'égalité des genres dans les INSPE de France.

L'association ARGEF (Association de Recherche sur le Genre en Éducation et Formation) en partenariat avec l'Association des Études Féministes (ANEF) a réalisé en 2017, un état des lieux sur les formations des INSPE, plus précisément, sur les modules existant au sein des INSPE qui traitent de la question de l'égalité des genres.

Cette cartographie des INSPE se trouve sur le site : <http://www.argef.org/carte-de-france-des-espe/>.

Avec cette cartographie, le Ministère souhaite valoriser les formations sur l'égalité dans les INSPE, et rendre visibles aux étudiants les formations qui existent.

En étudiant cette carte et ces formations à l'égalité des genres, il s'est dégagé :

- Seulement la moitié des INSPE proposent un enseignement sur l'égalité.
- Dans la moitié des cas, il s'agit d'un cours magistral de 2 à 3 heures qui n'est pas évalué.
- Dans l'autre moitié l'enseignement est plus long (4 heures à 30 heures) composé de cours magistraux et travaux dirigés. Il est évalué. Mais ce sont des cours optionnels qui peuvent n'accueillir qu'une faible proportion des étudiants (de 10 à 25 étudiants pour les INSPE plus importantes).

## 5. Les stéréotypes

### 5.1. Qu'est-ce qu'un stéréotype

Le Docteur en littérature Amossy Ruth explique dans un article du journal Littérature, qu'il est difficile de donner une définition de stéréotype, puisque, selon le domaine de recherche la définition donnée sera différente. De plus, même si il est possible de donner une définition du mot en lui-même, elle sera succincte, car les fonctions et les aboutissants d'un stéréotype ne sont encore, pas parfaitement compris, la définition donnée restera alors pour Amossy « une notion vague ».

La définition du Larousse sur le mot stéréotype est la suivante : « Croyance qu'une personne entretient au sujet des caractéristiques des membres d'un exogroupe ».

Comme le docteur en psychologie du langage Dorai Mohamed l'explique dans son livre « qu'est-ce qu'un stéréotype », le stéréotype dépend de chaque personne, il « découle de la façon dont les gens traitent l'information ».

En psychologie et en sociologie, le stéréotype vient de la catégorisation automatique qu'un individu opère sur un autre groupe d'individus. Avec cette catégorisation, vient des croyances au sujet de cet autre groupe, si ces croyances sont partagées ou deviennent partagées, elles donnent lieu aux stéréotypes.

« Les stéréotypes sont des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles d'un groupe de personnes » Leyens.

La notion de stéréotype a beaucoup évolué au cours des siècles. Grandière Marcel tente de l'expliquer dans son livre « Introduction. La notion de stéréotype ». Apparu dans les sciences sociales, le stéréotype était un mécanisme sociale de catégorisation pour se protéger. En catégorisant un groupe d'individus, on facilite la prochaine interaction sociale avec ce groupe.

Il explique qu'aujourd'hui la notion de stéréotype désigne des notions préétablies sur un groupe d'individus, notions qui se transmettent et deviennent alors mécanique, « sortes de tics de la pensée et du geste, de trame préétablie sur quoi repose une partie des comportements spontanés quotidiens ».

Des chercheurs en psychologie et sociologie ont montré dans un article publié par l'Hypothèse, qu'un stéréotype est une représentation collective, repose sur une part de réalité, qui devient par généralisation à l'ensemble du groupe d'individus un stéréotype. C'est pour eux « une construction de l'esprit qui n'existe pas en soi ». Pour que cette représentation devienne un stéréotype, ils expliquent qu'il faut qu'elle dure dans le temps, et plus ce stéréotype est ancien, plus il sera difficile de prouver que s'en est un.

Comme le montre une publication du Laboratoire de l'Égalité « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! ». Il est expliqué dans cette publication, que ne pas agir face aux stéréotypes revient à être en accord avec eux.

## **5.2. Le rapport du HCE**

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes s'est intéressé au sujet de l'égalité filles-garçons dans les établissements scolaires en établissant un rapport nommé « Formation à l'égalité filles-garçons : Faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité ». Rapport n°2016-12-STER-025.

Dans la section 1 de ce rapport une partie est dédiée aux « pratiques pédagogiques différenciées vis-à-vis des filles et des garçons », cette partie montre :

- 56 % des interactions d'un enseignant se font avec des garçons contre 44 % avec des filles. Dans une classe où il est fait des interactions égalitaires, les garçons se sentent oubliés, et même les enseignants ont la sensation de les négliger.
- Les interactions entre l'enseignant et les filles se font majoritairement pour des rappels de leçon, pour calmer les garçons ou pour aider d'autres élèves. Alors que celles faites avec les garçons sont principalement des démonstrations (surtout dans les domaines scientifiques) pour des apprentissages nouveaux.
- Les rappels à l'ordre se font pour un niveau plus bas pour les filles que pour les garçons. Et 75,7 % à 84,2 % des punis sont des garçons.

### 5.3. Le point de vue des sociologues

Plusieurs sociologues ont mis en évidence les différences de socialisation entre les filles et les garçons à l'école, ils soulignent fortement l'impact des relations entre les enseignants et les élèves.

La sociologue Nicole Mosconi répond aux questions des différences entre les interactions enseignant-fille et enseignant-garçon, en expliquant que les enseignants ont « un intérêt à suivre, voire à utiliser, les comportements sexués des élèves ». Les filles ont par exemple un tempérament dit plus calme, et peuvent être utilisées par l'enseignant pour pacifier les garçons. Pour justifier que les enseignants interagissent plus souvent avec les garçons, elle explique qu'il est normal de leur prêter plus d'attention pour mieux « tenir la classe sa classe face à ces perturbateurs en puissance ».

Marie Duru-Bellat, sociologue de l'éducation, travail sur les inégalités sociales et sexuées dans le système scolaire. Pour elle, l'école est juste, dans le sens où la compétition qui s'y passe est la même pour tous. Mais l'école reste une « petite société » qui reproduit les rapports sociaux de sexe. Pour expliquer les différences de traitement des enseignants envers les filles ou les garçons, elle explique que ces interactions sont faites de manière inconsciente, elles sont « guidées par des représentations schématiques » qui déclenchent de manière inconsciente des interactions « stéréotypées », car les enseignants restent des acteurs sociaux.

Le sociologue Gaël Pasquier considère que la mixité à l'école entraîne les élèves à se poser des questions sur leurs comportements (si leurs comportements sont normaux vis-à-vis d'autres élèves du même sexe), et inclue donc des « standards de comportement ». Un principe d'une bonne socialisation à l'école est de rentrer dans ces « standards ». Par conséquent, les garçons ont tendance à d'avantage demander l'attention de l'enseignant, et les filles stéréotypées comme étant plus autonomes et moins turbulentes, laisse l'enseignant accorder plus de temps aux garçons.

Tous ces sociologues s'accordent pour dire qu'il existe bel et bien des interactions différentes des enseignants sur les filles ou les garçons. Plusieurs explications peuvent justifier cette différence. Cela peut provenir des élèves eux-mêmes, mais aussi de l'enseignant, de manière consciente ou inconsciente.

## 5.4. Interview : Les Stéréotypes dans les établissements scolaires

Lors des trois stages effectués en première année de master, et de mon stage de deuxième année, j'ai eu l'occasion de discuter avec différents enseignants provenant de diverses écoles.

- Établissement scolaire élémentaire contenant 1 classe de CM2 avec un enseignant homme d'âge moyen, une classe de CM1 avec un enseignant homme d'âge moyen, une classe de CE2 avec une enseignante d'environ 55 à 60 ans, une classe de CE1 avec une enseignante stagiaire dans la vingtaine, et un directeur. Témoignage de l'enseignante stagiaire : « Au début de l'année, j'avais quelques difficultés à tenir la classe, j'ai tenté d'en discuter avec mes collègues, ils m'ont répondu de m'habiller de façon plus masculine pour avoir plus d'autorité ». Autre témoignage de cette personne : « Le jour de la photo de classe, je suis venue avec une jupe, elle arrivait au niveau du genou, elle était épaisse et volante, quand mes collègues m'ont vu l'un d'entre eux m'a dit que ce n'était pas parce que c'était le jour de la photo de classe que je devais m'habiller comme ça. Ils ont ensuite tous rigolé ». Au moment de mon stage un des enseignants travaillait sur les stéréotypes, je lui ai alors demandé, pourquoi, il m'a répondu qu'il trouvait cela très important dans la formation des enfants. Cet enseignant fait partie de ceux qui ont rigolé.
- Témoignage d'un enseignant homme, environ 30 ans : « La première année où j'ai eu un poste fixe, je suis arrivé dans l'école, j'ai vu la directrice, à un moment dans la discussion elle m'a dit que comme j'étais un homme, j'allais prendre les CM1 ou les CM2 ».
- Témoignage d'un enseignant homme, environ 30 ans : « Un jour, j'étais en salle des maîtres avec mes collègues, on était tous assis en ligne, on attendait un inspecteur qui devait venir. Quand il est arrivé, on s'est levé, il s'est mis devant chacun d'entre nous un par un pour nous dire bonjour. Il a serré la main de tous les hommes en leur disant bonjour Monsieur en face-à-face. Mes collègues femmes n'ont eu qu'un petit bonjour sans regard ».

- Enseignante d'environ 35 ans : « La première fois que je suis arrivée dans ma nouvelle école, c'était même pas pour la rentrée, je venais juste remplir des papiers avec le directeur. Un enseignant qui était là m'a vu rentré et a dit au directeur « Enfin une mignonne ». J'aurais pu être compétente ou incompétente, ce qui l'intéressait, c'est que je sois mignonne ».
- Enseignante d'environ 30 ans : « Dès que je me mets en robe ou jupe, ou même quand je fais juste un effort vestimentaire par rapport à d'habitude, j'ai toujours au moins une réflexion. Quelque chose qui n'est pas forcément méchant ou déplacé, mais une réflexion quand même. ».
- Autre enseignante d'environ 30 ans qui a été interviewée avec la précédente a répondu : « Oui, moi aussi j'en ai toujours au moins une. C'est pas pour être méchant, mais c'est à chaque fois. C'est presque habituel. »

## 5.5. Le sexisme d'habitude

Il est de plus en plus parlé dans les médias de sexisme du quotidien/d'habitude/ordinaire, de stéréotypes normalisés.

Le sociologue et philosophe Raphaël Liogier le dit dans une interview du journal Le Temps, « Tant d'hommes sont sexistes sans même sans rendre compte », pour lui beaucoup d'être humain (hommes et femmes compris) perpétuent sans en prendre conscience les stéréotypes sexistes dans la société.

La sociologue Descarries Francine explique qu'il faut faire attention à la nuance, le sexisme ordinaire ne veut pas dire antiféministe, car il n'implique pas d'aller à l'encontre de l'égalité homme-femme. Ce sexisme est partout dans la vie, dans l'humour, la publicité, le travail, le sport... Pour cette sociologue, les enseignants doivent particulièrement faire attention à cette forme de sexisme, car elle fait véhiculer des stéréotypes de genre, sans s'en rendre compte.

## 6. La parole de l'enseignant

### 6.1. L'impacte de la parole de l'enseignant sur les enfants

Le site internet Canopé propose une bibliothèque en ligne, on retrouve dans cette bibliothèque le livre *Le B.A. BA du métier* de M. MICOSSI (2006). Ce livre dédié aux enseignants débutants explique les bases que doit avoir un enseignant pour avoir une posture d'adulte référent. Un paragraphe entier est dédié à l'attitude de l'enseignant. Il explique qu'un enseignant est un modèle pour les élèves, qu'il doit donc se comporter comme tel. Il est l'image du service public et se doit même de réfléchir à sa posture quand il est hors classe.

Quand il parle aux élèves, il doit faire attention à ce qu'il dit et aux mots qu'il choisit. Les élèves croient leur enseignant à tout moment. Sa parole a une forte influence sur les élèves, il doit donc être « le plus neutre possible ». La parole d'un enseignant a un impact réel sur les élèves, il ne doit pas donner son avis de manière explicite, et doit mesurer ses mots pour ne pas le donner de manière implicite non plus.

Un enfant sera amené à avoir un enseignant pendant une bonne partie de son enfance, pour qu'il puisse développer l'objectivité de son esprit critique, il est nécessaire que chaque enseignant garde une certaine neutralité.

D'après Fields et Boesser dans leur livre *Constructive guidance and discipline* (2002, chapitre 15) la parole enseignant-élève impacte la parole élève-élève. Les interactions de l'enseignant reflètent par la suite les interactions sociales des élèves entre eux. Ainsi, la parole de l'enseignant va avoir un impact sur les relations sociales des élèves. L'enseignant se doit donc de faire attention à la façon dont il parle aux élèves, car les élèves vont se parler ensemble de la même manière que l'enseignant leur parle.

## 6.2. La parole neutre

Il est demandé aux enseignants d'adopter une posture neutre dans toutes les situations. Une posture neutre, une parole neutre, un comportement neutre, une tenue vestimentaire neutre...

Qu'est-ce qu'une parole neutre ?

Neutre du latin *neuter* signifie ni l'un ni l'autre. Neutre, c'est, ne pas prendre de parti, ne pas prendre son parti, ne pas prendre celui des autres.

La parole est le langage de l'être humain, c'est quelque chose qui permet à l'être humain de communiquer sa pensée.

Luce Irigaray, docteur d'état en philosophie et psychologie, considère qu'une parole ne peut être neutre, à partir du moment où une parole est une communication de ses propres pensées, elle se modifie alors en fonction de soi et va donc à l'encontre de la définition de la neutralité.

Un enseignant ne peut donc pas avoir de parole neutre, mais un certain « degré » de neutralité. En France, ce degré de neutralité a beaucoup évolué, d'abord lors de la Troisième République, avec une des lois Jules Ferry qui consiste à laïciser l'enseignement public, et donc demande aux personnels scolaires d'avoir une neutralité religieuse. Aujourd'hui (comme dit dans la section « les textes officiels » en page 2), l'état demande aux enseignants de ne faire aucune distinction entre les élèves, aucune distinction entre les filles et les garçons. Dans leurs attitudes, leurs postures et leurs paroles.

## 7. Différencier sa parole

### 7.1. Pour améliorer la gestion de la classe

Nous avons vu plus haut (« le point de vue des sociologues ») que faire une distinction entre les filles et les garçons peut entraîner une meilleure gestion de classe. Giraudet Anne explique dans son article publié par le CNRS qu'une bonne gestion de classe amène à un climat propice aux apprentissages, et augmente donc la réussite scolaire des élèves (avoir un climat de classe propice aux apprentissages est une chose que demandent les Instructions Officielles). Elle explique aussi dans son article que pour avoir une bonne gestion de classe, il est primordial d'avoir une relation de confiance avec chaque élève.

Beaucoup de sociologues s'accordent à dire qu'un climat de confiance se crée en s'accordant aux attentes de son interlocuteur. C'est-à-dire qu'un enseignant doit apprendre à connaître tous ses élèves pour modifier son comportement avec chacun d'eux et ainsi les mettre en confiance. Mais si un enseignant modifie son comportement, il fait donc une distinction entre chaque élève. L'enseignant doit alors trouver où se situer dans ce « degré » de neutralité. Il doit être suffisamment neutre pour ne pas se conformer à des stéréotypes de genres, mais il doit faire une distinction suffisante entre ses élèves pour instaurer un climat de confiance avec chacun d'eux.

Un enseignant se doit d'instaurer un climat de confiance avec ses élèves. Pour cela, il doit s'accorder aux attentes et aux besoins de chaque élève, mais sans entrer dans des actions stéréotypées.

## **7.2. Les attentes différentes des filles et des garçons**

Comme dit plus haut : la sociologue Nicole Mosconi répond aux questions des différences entre les interactions enseignant-fille et enseignant-garçon, en expliquant que les enseignants ont « un intérêt à suivre, voire à utiliser, les comportements sexués des élèves ». D'après elle, les élèves ont donc, même à leur jeune âge des comportements genrés.

### **7.2.1. L'école primaire**

Les enfants adoptent très jeune des comportements différents selon leur sexe. Une étude menée par des orthophonistes a montré qu'à 2 ans et demi le langage des enfants est déjà genré. Les filles ont une liste de mots de vocabulaire plus importante que celle des garçons (environ 30 mots supplémentaires), et les mots des deux listes ne sont pas les mêmes. Ces orthophonistes expliquent ces faits par deux raisons. Premièrement, parce qu'il y a une différence lors de la formation du cerveau. Deuxièmement, parce que la société impacte sur le développement des enfants.

Pour montrer que les élèves ont des attentes stéréotypées, un groupe de recherche en psychologie sociale interroge le rapport avec les stéréotypes de genre qu'avaient des élèves. Cette étude « Les contre-stéréotypes en éducation. Un outil en faveur de la promotion de l'égalité filles-garçons. », montre que les élèves ont une tendance vers le rejet des formes contre-stéréotypées des personnages illustrés. En effet, ces chercheurs ont proposé aux élèves des livres contenant des personnages d'un côté stéréotypé (exemple : une fille princesse) et d'un autre côté contre-stéréotypés (exemple : une fille chevalier). Le résultat est une tendance au rejet des personnages contre-stéréotypés.

### 7.2.2. Pourquoi cette différence ?

Il y a donc très jeune une distinction entre les genres. Pour justifier cette différence beaucoup d'études ont été faites. Certaines de ces études montrent que le cerveau des femmes est différent de celui des hommes. Rodo Christophe, chercheur en neurologie, a fait des études sur ce sujet, il a montré qu'il y avait une réelle différence entre les deux cerveaux, une différence de morphologie au niveau de la taille de certaines structures cérébrales, mais aussi une différence sur les connexions entre ses structures. Rodo Christophe a aussi testé et démontré que les performances/capacités/aptitudes ne sont pas les mêmes pour les hommes que pour les femmes.

Il explique cette différence de performance par l'impact de plusieurs paramètres :

- L'éducation : en moyenne l'éducation n'est pas la même pour les garçons que pour les filles. L'entourage favorise certaines activités pour les filles et d'autres pour les garçons, ce qui les amène à développer des compétences différentes.
- Les stéréotypes : connaître les stéréotypes qui affectent le genre impacte sur les performances. Lorsqu'on explique en amont d'une activité qu'elle est plus réussie par les garçons ou par les filles, cela engendre une différence comportementale qui est induite par ce stéréotype. Par exemple dire à des femmes que cet exercice est mieux réussi par les garçons aura pour conséquence de diminuer leur performance pour un exercice qu'elles auraient très bien réussi sans cet avertissement.
- Les différences de constitutions et de fonctionnement des cerveaux : au niveau génétique le cerveau d'un homme est différencié. En effet lors du développement de l'être humain, le chromosome Y, présent uniquement chez les hommes, impacte les tissus cérébraux et crée alors un cerveau différent de celui des femmes.

Rodo Christophe, explique ensuite, que l'éducation a, elle aussi, un impacte lors du développement de l'enfant, et donc un impacte sur la formation des structures cérébrales.

Rodo Christophe et beaucoup d'autres scientifiques expliquent qu'il y a une réelle différence de performances entre les hommes et les femmes, mais que cette différence est principalement due à l'impact de la société (éducation, enseignement, stéréotypes...).

## 8. Conclusion

Aujourd'hui, les femmes et les hommes enseignent en ayant obtenu le même diplôme et la même formation. Ils enseignent tous deux dans les mêmes établissements, comprenant des élèves filles et garçons, suivant un programme identiques.

La lutte contre le sexisme apparaît parmi les priorités du système éducatif français. Beaucoup de lois en faveur de l'égalité des hommes et des femmes sont établies. Le Ministère de l'Éducation nationale stipule en 2013 avec la refondation de l'école, former et sensibiliser les professionnels de l'éducation à l'égalité des sexes. En réalité, nous avons pu voir grâce à la cartographie de l'association ARGEF, qu'une faible proportion d'étudiant bénéficiait d'une réelle formation à l'égalité.

Un stéréotype est une généralisation portée sur un groupe d'individus, le stéréotype de genre est donc un stéréotype porté sur les hommes ou sur les femmes. Le stéréotype reste une croyance qui perdure au cours des siècles. Grâce aux témoignages, et au rapport du HCE, il est montré que les stéréotypes sexuels sont encore présents dans l'enceinte des établissements scolaires. Ces stéréotypes sont présents dans les interactions sociales des élèves et des enseignants, notamment lors des interactions verbales (interactions des enseignants entre eux, des élèves entre eux, ou même lors des interactions verbales enseignants-élèves). Les interactions produites par l'enseignant, induisent les interactions des élèves. C'est pour cela qu'il est demandé aux enseignants d'avoir un certain degré de neutralité dans leurs dialogues, et de ne pas se conforter dans les stéréotypes de genre. Mais ce degré de neutralité peut être compliqué à positionner, étant donné que les comportements stéréotypés sont, en règle générale inconscients, ils correspondent à des standards de comportement parfois même entièrement normalisés et habituels. De plus, la sociologie explique que les enseignants ont un intérêt à utiliser les stéréotypes pour la gestion de la classe, car les élèves ont, dès leur jeune âge, des comportements, des compétences et des attentes stéréotypées.

La société, l'enseignement, l'éducation influencent le développement de l'être humain, ainsi très jeune les enfants adoptent des comportements stéréotypés.

Les différences de compétences entre les hommes et les femmes, peuvent être expliquées par l'impact de la société, de l'enseignement et de l'éducation. Mais aussi, par la différence de formation cérébrale, due au chromosome Y présent uniquement chez l'homme. Le problème sous-jacent est que la société à toujours impactée les êtres humains, alors existe-t-il une réelle différence de compétence, ou est-elle uniquement sociétale ?

## 9. Liste des acronymes

A.N.E.F. : Association National des Études Féministes.

A.R.G.E.F. : Association de Recherche sur le Genre en Éducation et Formation.

B.O. : Bulletin Officiel.

C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique.

E.S.P.E. : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (anciennement IUFM).

H.C.E. : Haut Conseil à l'Égalité.

I.N.S.P.E. : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (anciennement ESPE).

I.U.F.M. : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

M.E.S.R.I. : Ministère français de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

## 10. Bibliographie

### 10.1. Pédagogique

Geneviève Sandrine. « La neutralité de l'enseignant lors de débats à visée philosophique ». DUMAS-01885812, 2018.

Giraudet Anne. « La gestion de la classe pour instaurer un climat de classe propice aux apprentissages ». DUMAS-01395458, 2016.

Laboratoire de l'Égalité : « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ». 04/2016.

Ministère de l'Éducation nationale : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

- Site internet : « L'histoire des grands textes de l'éducation Nationale ».
- Cahier des charges dans le B.O. n°15 du 11-4-2002
- Convention du 24-10-2000 dans le BO n°10 du 2-11-2000
- Convention du 29-6-2006 dans le BO n°5 du 1-2-2007
- Convention du 7-2-2013 dans le BO n°6 du 7-2-2013

- Feuille de route 2013, 2014, 2015-2017
- Loi pour la refondation de l'école : n°2013-595 du 8-7-2013
- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2019. Les personnels de l'enseignement scolaire.

Ministère de l'éducation nationale : Réseau canope « Dates clés entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ».

## 10.2. Scientifiques

Amossy Ruth, Littérature n°73, « La notion de stéréotype dans la réflexion contemporaine », 02/1989, p. 29-46.

Bouchard, P. Saint-Amant, J.-C. 1996 : « *Garçons et filles, stéréotypes sexués et réussite scolaire* », Montréal, Éditions du remue-ménage.

Devil Julie, Reet Laurence, Morin'Messabe Christine et Nikos Kalampalikis, Groupe de recherche en Psychologie Sociale « Les contre-stéréotypes en éducation. Un outil en faveur de la promotion de l'égalité filles-garçons ? »

Doraï Mohamed Kamel. « Qu'est-ce qu'un stéréotype? ». In : *Enfance*, tome 41, n°3-4, 1988. pp. 45-54.

Duru-Bellat, Marie. « La (re)production des rapports sociaux de sexe : quelle place pour l'institution scolaire ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. n° 19, n°1, 2008, pp. 131-149.

Duru-Bellat, Marie. « Ce que la mixité fait aux élèves », *Revue de l'OFCE*, vol. 114, n°3, 2010, pp. 197-212.

Duru-Bellat, Marie. « Les inégalités sociales à l'école. Genèse et mythes ». Presses Universitaires de France, 2002.

Edrom Julien, Guérin Raphaël, Griot Witold « Pour un usage du stéréotype en Histoire », *Hypothèses*, 2018/1 (21), p. 93-102.

Fields et Boesser. « Constructive guidance and discipline ». Broché 2002.

Grandière Marcel, Molin Michel. « Le stéréotype : outil de régulations sociales. » Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2004 (généré le 20 avril 2021).

Liogier Raphaël, interview par Héron Célia, 04/05/2018 à 09h00

Luce Irigaray. « Parler n'est jamais neutre ». Collection Critique, 1985.

Marie-Eve Bergeron-Gaudin. « Langage, les différences entre les filles et les garçons » 2019. Rédaction : Equipe de naitre et grandir. Révision scientifique.

Mosconi et Loudet-Verdier dans Blanchard-Laville. « Variations sur une leçon de mathématiques », « Inégalités de traitement entre filles et garçons », Savoir et formation, L'HARMATTAN, p. 129.

Mosconi Nicole dans Les Temps Modernes « La mixité : éducation à l'égalité », 2006/3-4-5 n°637-638-639, p. 175-197.

Mosconi Nicole dans Travail, genre et société « Effets et limites de la mixité scolaire », 2004/& n°11, p. 165-174.

Pasquier Gaël. « Enseigner l'égalité des sexes à l'école primaire », Nouvelles Questions Féministes, vol. vol. 29, n°2, 2010, pp. 60-71.

Rodo Christophe. « Neuromythes : le cerveau féminin versus le cerveau masculin ». 2018.

Vie publique/République Française. « L'évolution des droits des femmes : chronologie ». 29/10/2018.

Site du HCE de la république Française : Rapport « Formation à l'égalité filles-garçons : faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité », 22 février 2017. Françoise Vouillot.